



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 08 JANVIER 2015



Près de 2.000 personnes se sont réunies sur le parvis de l'hôtel de ville d'Angoulême. Dans le silence. Avant de se diriger vers les bulles en construction du prochain festival.

Photo Phil Messelet

«Il est important d'être unis»

Hier, près de 2.500 personnes se sont réunies à Angoulême et Cognac pour se recueillir, dire leur émotion et leur refus de l'horreur.

Ismaël KARROUM
Ikarroum@charentelibre.fr

Près de 2.000 personnes sur le parvis de la mairie d'Angoulême. Sous les drapeaux en berne. En silence. Plus de 200 personnes, quelques minutes plus tôt, venues spontanément devant le siège de Charente Libre se recueillir devant douze bougies. Douze bougies aussi fragiles que la vie, aussi brillantes que le coup de crayon de Wolinski. Et 200 à Cognac, place François-1^{er}.

Elus. Anonymes. Unis. Spontanément, par dizaines, les Charentais ont décidé de se lever, hier. Groggys mais debout face à l'horreur et au fanatisme. Emus, aussi, à l'image de Didier, les yeux humides, la voix tremblante, amoureux de Hara-Kiri puis de Charlie: «Ce sont des gens qui ont accompagné toute ma vie, une adolescence, une révolte, un mode d'expression basé sur l'humour». Touché, il n'en dit pas plus. «Je peux pas».

«Je suis Charlie» sur la poitrine, Françoise Deryck a tenu à commémorer collectivement. «Par solidarité face à l'horreur, à l'abominable», dit-elle. «Dans ces moments, il est important d'être unis. On se doit d'être présents. Français ou pas Français, d'origine étrangère ou pas», insiste-t-elle.

A l'origine du rassemblement devant le siège de Charente Libre, Philippe Lhomme, le bouillonnant restaurateur de Luxé, est «bouleversé par ce qui se passe. C'est la liberté d'expression que l'on attaque, la démocratie. Face à ces attaques, il n'y a pas de droite, pas de gauche. Juste des hommes».

Des hommes, des femmes. Dans la foule, Brice Labarde, restaurateur à Saint-Yrieix, le concède: il n'était pas lecteur de Charlie. Il arbore quand même «Je suis Charlie» sur la poitrine. «Pour exprimer une unité nationale face à la barbarie». Il se rappelle qu'il a fait à manger à Wolinski, lors d'un festival où le dessinateur avait été invité par Glé-

nat. «J'ai l'un de ses dessins sur mon livre d'or». Il est K.O.: «On ne peut pas se permettre d'ôter la vie comme ça». Et il a peur, aussi, «qu'avec ça, les gens aillent dans les bras du FN».

Président du conseil régional du culte musulman et de l'association de la mosquée de Basseau, Kader Bouazza condamne. Il ne se sent pas sali, «en tant que musulman. C'est en tant qu'homme que je suis sali. Que l'on soit musulman, chrétien, juif, français ou pas, on est in-

sulté par de tels actes. C'est l'humanité qui est touchée», dit-il. Vendredi, à la mosquée de Basseau, il prévoit un hommage.

L'hommage, hier, s'est fait digne. Et symbolique face à l'horreur. Au centre-ville d'Angoulême, les 2.000 personnes qui formaient le cortège ont rejoint un des lieux symboliques du festival de la bande dessinée, la place du Champ-de-Mars où le montage des bulles de la 42e édition vient de débiter. Pour que la vie continue.



Plus de 200 personnes sont venues devant «CL» à l'initiative de Philippe Lhomme.

Photo Majid Bouzzit



Ils étaient 200 aussi à Cognac sur la place François-1^{er}.

Photo Christophe Berraud

L'émotion des étudiants dans la rue



Des étudiants de l'EESI et de l'EMCA ont affiché leur soutien au journal. Photo Majid Bouzzit

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

Des étudiants ont manifesté hier à Angoulême. Ils ont décidé spontanément de venir dire leur émotion dans la rue après la tuerie à Charlie. «Ça s'est décidé sur le moment, alors pardonnez-nous, on n'a pas eu le temps de faire de belles pancartes.» Des étudiants et enseignants de l'EESI (École européenne supérieure de l'image), rejoints par d'autres de l'EMCA (École de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angoulême) ont affiché, dans un cortège silencieux, leur soutien à Charlie Hebdo devant l'hôtel de ville d'Angoulême, hier après-midi.

«La liberté d'expression est attaquée»

Portant la pancarte «Billes tragiques», Gwendal Coulon, étudiant en troisième année à l'EESI, te-

nait, comme d'autres, à être là pour dire son émotion. «Ce n'est pas seulement «Charlie Hebdo»: c'est tout le monde qui est visé, la liberté d'expression qui est attaquée. On s'est dit qu'il fallait faire quelque chose, qu'on ne pouvait pas rester là à travailler comme si de rien n'était. Des auteurs de «Charlie Hebdo» sont liés de près ou de loin à notre école, qui forme des dessinateurs et des auteurs...». Coco - Corinne Rey - est l'une d'entre eux. Ancienne de l'EESI Poitiers, désormais dessinatrice à Charlie, elle a échappé au massacre, mais est tombée nez-à-nez avec les tueurs en entrant dans la rédaction.

Un peu plus de 150 personnes ont participé à ce rassemblement auquel se sont joints des élus: Xavier Bonnefont, le maire d'Angoulême, mais aussi son adjoint à la Culture, Samuel Cazenave, ou encore le conseiller général socialiste Frédéric Sardin.

Pont de Châtenay: on ébouille tout et on rebâtit

■ 3 millions d'euros, 10 mois de chantier ■ Le conseil général l'a décidé, le pont de Châtenay à Cognac, sera détruit et réédifié ■ En trop mauvais état pour être rénové.



Les étais sont en place depuis 1999.

Stéphane URBAJTEL
s.urbaitel@charentelibre.fr

«*Il arrive un moment où on ne peut plus attendre*». Abel Migné, vice-président du conseil général en charge des infrastructures routières, étale sur la table une série de photos dont un gros plan sur les étais «de sauvegarde» et tirants. Une imposante structure métallique de soutien actuellement en place sous le pont de Châtenay, installée «à titre provisoire»... en 1999. À l'époque, des experts avaient identifié un «risque réel d'affaissement». «Grâce à la vigilance de nos services, nous avons réussi à prolonger la vie du pont mais en ayant conscience d'une certaine urgence et avec la ferme intention



Les promeneurs se font souvent des frayeurs en passant sous le pont posé sur des étais et soutenu par des tirants. Photo Chris Barraud

de se concentrer sur ce chantier une fois d'autres travaux de voirie réalisés. La livraison de la déviation de Saint-Claud nous donne de l'air pour nous lancer dans le projet de Cognac», insiste Abel Migné. Et quel chantier: le conseil général l'a annoncé en séance plénière le 18 décembre dernier, le pont situé en contrebas du lycée Jean-Monnet, sur la route de Boutiers et Nercillac, ne sera pas réhabilité mais démolé pour être

reconstruit. Dix mois de travaux en perspective, à l'horizon 2018. «La politique de notre collectivité, c'est plutôt de privilégier la rénovation (1). Mais ça n'était pas possible avec le pont de Châtenay», reconnaît Abel Migné.

De gros désordres irréparables

À ses côtés, l'ingénieur Nicolas Bourdet, responsable du service infrastructure et ouvrages d'art au conseil général, acquiesce et précise: le problème de cet ouvrage de 63 mètres supportant la route départementale 24 sur la Charente, c'est qu'il a été «mal fait» dès sa conception. Sa concentration en béton est trop faible. «À l'époque, on a dû mettre plus de sable que de ciments», résume le spécialiste. Avec le temps, les poutres et le tablier se sont fissurés, les armatures se sont oxydées. Édifié non seulement sans respect des règles, mais pour ne rien arranger, conçu de telle manière qu'il en est devenu dangereux: les piliers qui le portent ne sont pas placés aux extrémités du pont, dé-

crit Nicolas Bourdet, de sorte que de part et d'autre de l'ouvrage des portions sont instables.

«On a remarqué lors des opérations de contrôle réalisées avant la pose des étais en 1999 que lorsqu'un poids lourd empruntait le pont, l'ouvrage pouvait se soulever de l'autre côté [un peu comme pourrait le faire une balance, NDLR] jusqu'à former une marche de 8 centimètres». Selon la délibération adoptée en fin d'année, 50.000 euros sont budgétés cette année pour les études préalables à ce chantier et une autorisation de programme de 150.000 euros est provisionnée. Ce n'est que la partie immergée de l'iceberg: pour cette opération de démolition-reconstruction, la collectivité table sur une enveloppe de 3 millions d'euros. Un chantier cher et complexe, explique Nicolas Bourdet: «Nous sommes en zone Natura 2000, près du parc François-F qui est classé, dans un secteur où un Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) a été établi, à côté de canalisations de gaz à haute pression et près du terrain de camping très fréquenté».

calendrier envisagé: l'avant-projet de cette année, la validation du projet définitif dans un an, l'obtention des autorisations en 2017, pour un premier coup de pioche en juillet 2018. Pour faire une pierre plusieurs coups, le conseil général, en partenariat avec GrandCognac va «profiter» de l'occasion pour revoir en particulier les murs de soutènement des abords du pont. Pendant le chantier, des déviations seront mises en place.

«Quoi ressemblera le nouveau pont? «Il ne fera pas honte au paysage» veut dire Abel Migné. Ce sera une structure mixte, en béton, poutre métallique, à l'image du pont de Merpins», poursuit Nicolas Bourdet. «Et un pont élégant», conclut l'élu.

Le conseil général qui gère 1 130 ponts en Charente privilégie la rénovation des ouvrages plutôt que leur destruction. Si la collectivité a récemment décidé de démolir des ponts à Garot à Vars ces dernières années, la démolition du pont imposant tel que celui de Châtenay n'est pas assez méditée.



Nicolas Bourdet et Abel Migné: un chantier devenu prioritaire.

Photo S. U.

D'autres chantiers chiffrés en milliers d'euros

Avant de s'attaquer au pont de Châtenay, le conseil général a prévu d'autres gros travaux sur les routes et les ponts du Cognacais.

Le programme 2015 prévoit la restauration des trois ponts de Boussac, sur la route D 85, à Cherves-Richemont.

Deux souffrent de nombreux désordres structurels, le troisième nécessite des travaux de chaussée et la création de trottoirs.

Coût de l'opération: 585.000 euros.

En parallèle, dans le même secteur, le Département crée un rond-point en lieu et place du carrefour de l'Épine, à la jonction des routes départementales 731 et 85.

Un secteur souvent saturé aux heures de pointe: il y passe plus de 7 000 véhicules par jour.

Ce chantier, estimé à 470.000 euros, devrait démarrer dès le début mars.

Abel Migné et Nicolas Bourdet insistent enfin sur les importants travaux de voirie qui vont démarrer entre Cognac et Saint-Sévère, aux confins des D 24 et D 156. Pas très loin du pont de Châtenay. Un secteur où les accrochages sont légion.

Les routes seront redessinées et réorganisées. L'enveloppe envisagée est de 650.000 euros et le démarrage des travaux prévu «avant l'été».

■ COGNAC-CHÂTEAUBERNARD

L'armée fait annuler un projet éolien trop proche de la BA 709

Les trois éoliennes de 120 mètres de haut qui devaient pousser à Villars-les-Bois, en Charente-Maritime, à une quinzaine de kilomètres de Cognac, ne feront jamais tourner leurs pales. La faute à la BA 709 de Cognac-Châteaubernard. Le maire de la petite commune de 270 habitants, Fabrice Barusseau, le confirme et l'a annoncé récemment à son conseil: «L'armée a donné un avis défavorable en raison de la proximité de la base aérienne de Cognac», a-t-il affiché sur les panneaux municipaux. «Décision prise parce que Villars se trouve à moins de 17 kilomètres de la base de Cognac mais aussi parce que nous nous situons dans le couloir aérien qui permet à l'armée de faire voler ses avions à basse altitude», com-

plète Fabrice Barusseau. L'élu, par ailleurs conseiller général, défendait l'implantation de ce projet «sans en faire un cheval de bataille», indique-t-il, philosophe. «C'était un projet porté par la société Soleil du Midi, qui était à l'étude depuis un an. Les éoliennes devaient être implantées dans les bois avec un impact négligeable sur l'environnement.» Un projet «à plusieurs millions d'euros».

Deux autres communes de Charente-Maritime, proches de Villars-les-bois, Brizambourg et Burie, avaient aussi été démarchées par la société Soleil du Midi pour implanter des éoliennes sur leur territoire respectif. Mais l'armée n'a pas eu besoin de mettre son veto: les maires concernés s'y étaient d'emblée opposés.

A remarqué dans le hall du Castel une grande peinture signée Niala. L'artiste avait offert deux œuvres à la municipalité lors d'une exposition, il y a un an et demi. L'une orne le hall de l'hôtel de ville, la deuxième a donc rejoint le tout nouvel équipement de Châteaubernard. Une belle vitrine pour le peintre, qui a eu le nez creux en se montrant généreux avec la ville !



Mercure devient «Ibis Styles»

Nouveau nom et nouveau concept. C'est ce que proposera mi-janvier l'hôtel de Châteaubernard, métamorphosé après une refonte totale.



Petite touche locale, les têtes de lit des chambres racontent l'élaboration du cognac. Une des originalités du nouveau concept. Photo G. B.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Le troisième étage est opérationnel. Le premier et le deuxième sont encore en travaux pour une période que ne devrait pas excéder trois semaines. «En attendant, on compose puis-que l'on gère cette rénovation sans fermer l'établissement depuis le début du chantier début novembre, heureusement nos clients sont compréhensifs», souffle Carole Tirateau, la directrice du Mercure, situé près du rond-point de La Trâche, à Châteaubernard. Un hôtel «vieillissant» qui avait besoin «d'un bon coup de boost». Et qu'il faudra appeler «Ibis Styles Cognac» dès son lancement officiel sous ce nouveau nom à la mi-janvier. «C'est la marque phare du groupe Accor aujourd'hui, une gamme innovante lancée il y a quatre ans pour laquelle a opté la Société charentaise d'investissement hôtelier (SCHI), le plus gros franchisé du groupe et propriétaire de l'établissement», explique Carole Tirateau.

Elle a jugé plus pertinent de faire ce choix stratégique qui nous permet de rester au final en 3 étoiles tout en bénéficiant du concept qui accompagne Ibis Styles».

Des tarifs en baisse

Alors que la plupart des 3 étoiles sont passés en 4 dans le cadre d'une reconfiguration générale de l'hôtellerie et d'une harmonisation européenne des pratiques, la question du changement de gamme se posait en effet pour le Mercure. «Mais au regard de sa situation au cœur d'une zone commerciale, un passage à la 4 étoile n'était pas approprié», estime une directrice ravie de cette décision qui révolutionne cet établissement de 50 chambres dont elle a pris les rênes en juin 2013. Car plus qu'une rénovation, c'est une vraie métamorphose dont il bénéficie avec cette reclassification en mesure de satisfaire une clientèle «business» comme famille avec notamment ses quatre suites de deux pièces. Nouveaux codes couleurs à l'accueil, dans la

salle petit-déjeuner, «pop, avec du orange, du jaune et du noir pour du mobilier Cartel design et moderne selon le concept, vante Carole Tirateau. On sort de l'hôtellerie traditionnelle avec cette offre décalée qui comporte aussi une salle équipée pour les enfants, un "social wall", un mur social sur lequel chaque client pourra donner des conseils sur la restauration locale, proposer du covoiturage, ou fixer un rendez-vous pour un footing», décrit-elle.

Côté chambres, priorité est donnée à la sobriété en revanche avec un mélange de noir et crème pour les couleurs, non sans y ajouter une petite touche d'originalité avec des têtes de lit qui racontent l'élaboration du cognac. «La literie sera assortie d'un "topper", un surmatelas de 7 cm pour plus de confort», souligne une directrice impatiente, comme ses neuf salariés, de voir enfin le bout de cette transformation qui se répercutera aussi sur les prix. «Mais à la baisse avec un premier tarif à 85€ petit-déj inclus» (contre 98€), conclut Carole Tirateau.

Le Castel: visite privée et guidée en avant-première



Les employés municipaux ont eu le privilège de découvrir en avant-première le nouvel espace festif et culturel.

Photos CL

Les employés communaux de Châteaubernard ont été le premier public admis à découvrir «Le Castel» de l'intérieur. Le nouvel espace festif et culturel flamboyant neuf de la commune, situé rue Charles-De-Gaulle. La visite a été conduite mardi soir, à l'occasion de la présentation des vœux du maire au personnel municipal. Un petit privilège accordé aux salariés de la Ville avant l'inauguration officielle de l'équipement, prévue le 16 janvier prochain.

Les visiteurs ont découvert les 750 m² de la salle de spectacle, dotée de 400 fauteuils rouges escamotables, portés par une tribune télescopique mobile qui s'avance vers la scène. Elle se déploie en quelques minutes, en roulant sur un plancher en bois amortisseur de vibrations, offrant des gradins qui dominent une scène de 21 mètres de large et de 12 mètres de profondeur. Au pied de la scène, une fosse à orchestre accueille 81 fauteuils



Pierre Arrabarrena, le nouveau régisseur de la salle Le Castel.

supplémentaires. À la demande, l'ensemble peut être recouvert d'un plancher pour agrandir l'espace scénique. Ou au contraire, on peut y disposer 150 chaises de plus, au plus près de la scène.

«On a opté pour une gamme intermédiaire de fauteuils, dont l'assise reste confortable», a commenté

Jackie Bizon, le responsable de chantier de «Master Industries», fabricant vendéen de tribunes télescopiques, qui procédait l'après-midi, aux derniers réglages de l'imposante machinerie.

Un régisseur nommé

Pierre Arrabarrena, 42 ans, ancien technicien-intermittent du spectacle qui officiait à l'école du cirque de Châtellerault, occupe depuis le 5 janvier, le poste de régisseur exclusif de la salle du Castel. Il est épaulé dans cette tâche par Éric Lausberg, le directeur des services techniques de la Ville.

Philippe Ourtaou, maire-adjoint en charge des infrastructures, s'était assuré l'après-midi du bon fonctionnement des mécanismes électriques installés, comme celui du rideau de scène, piloté par télécommande.

Jacques DESCHAMPS



Pierre Arruabarrena vient de prendre le poste de régisseur



Le maire, Pierre-Yves Briand, a mené la visite mardi avec le personnel. D'autres sont prévues la semaine prochaine



La loge collective est équipée de 14 miroirs individuels

La polyvalence, atout maître pour le Castel

CHÂTEAUBERNARD La salle festive sera inaugurée la semaine prochaine. Les élus et le régisseur fraîchement recruté mettent en avant l'adaptabilité du nouvel équipement

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

Pierre Arruabarrena est un homme heureux. À 42 ans, il vient d'être recruté par la mairie de Châteaubernard comme régisseur du Castel, la salle festive qui sera inaugurée le 16 janvier. « Une nouvelle salle, c'est extrêmement rare par les temps qui courent. Ce dont rêve tout régisseur à un moment de sa carrière, c'est accompagner un lieu qu'il a vu naître. C'est le jouet d'une vie ! Quand on est passionné, comme moi, c'est fabuleux. D'autant plus que cet outil a été très bien conçu », applaudit-il.

Mardi soir, la municipalité a réservé à son personnel la toute première visite de cet équipement. En comptant les aménagements extérieurs, le Castel aura coûté 4,3 millions d'euros. L'investissement implique par ailleurs la création d'une rue, en prolongation de la rue Charles-de-Gaulle, pour 650 000 € et la chaufferie bois (750 000 € dont 450 000 € de subventions), qui alimente également une école, la mairie, la médiathèque et le centre de loisirs.

« Tout est possible »

À l'extérieur, le Castel arbore des matériaux en « caréa », un matériau composite blanc cassé, et en zinc noir anthracite. Le rouge revient en fil conducteur en différents endroits, tels que les sièges et le rideau de la grande salle ou les lampes de la petite salle.

Le public est accueilli dans un vaste hall de 150 mètres carrés, qui se prolonge sur la gauche par une salle de la même superficie. Des parois réversibles permettent d'adapter l'affluence selon l'usage, pour des réunions d'associations, des fêtes de famille par exemple.

La grande salle, elle, mesure 780 mètres carrés. La jauge est varia-



Vue du haut des gradins entièrement déployés, une configuration pour 450 places. PHOTOS ANNE LACALD

ble : 450 personnes quand les gradins et les sièges de la fosse sont déployés ; 650 quand on couvre les trois rangs de la fosse avec du plancher et qu'on y pose des chaises ; 1 200 places debout si les gradins sont entièrement repliés. La régie est située tout en haut, mais peut être aussi branchée en bas ou à mi-hauteur.

La singularité du Castel, c'est son immense plateau de 220 mètres carrés, une surface réductible selon les besoins. « On peut y faire ce que l'on veut, tout est possible. Faire évoluer des vélos, par exemple », mentionne Pierre Arruabarrena. Le régisseur, qui sera amené à s'impliquer dans la programmation à l'avenir, a quelques idées nourries par un parcours éclectique. Musicien au départ, ce bassiste de bon niveau né à Saint-Jean-de-Luz a appris sur le tas les métiers d'ingénieur studio et scène. « J'arrive de Châtelleraut, où j'étais

régisseur son à l'école nationale du cirque. J'ai travaillé sur des spectacles sous chapiteau. J'avais envie de me poser, et j'ai été séduit par l'enthousiasme des élus de Châteaubernard », glisse-t-il.

Il vante les atouts techniques de la structure, avec deux espaces pour les tours bus, un accès direct à la scène, de nombreux espaces disponibles pour ranger le matériel. Il y a aussi trois loges, une individuelle, une autre pour les techniciens, une troisième, collective, équipée de 14 miroirs. « Aujourd'hui, 80 % de la décision des lieux des tournées se fait sur le confort et l'accessibilité. Ici, c'est impeccable. C'est une station d'accueil où rien n'est fixe, tout est adaptable. Cela correspond à l'évolution du fonctionnement des spectacles », estime Pierre Arruabarrena.

Retrouvez une visite du Castel en images sur www.sudouest.fr

PLUIE DE VISITES

La municipalité multiplie les rendez-vous pour faire découvrir le Castel. Elle a convié les associations, mercredi prochain à 19 heures, puis les entreprises, le lendemain, à la même heure.

L'inauguration officielle aura lieu le vendredi 16 janvier, à 18 h 30, suivie d'un concert de la Musique des forces aériennes de Bordeaux à 20 h 30. Des portes ouvertes et visites guidées sont proposées le samedi 17 janvier de 15 à 18 heures.

Les vœux du maire se tiendront au Castel le mercredi 21 janvier, à 19 heures.

Au programme du premier semestre, deux vedettes : Benabar le 8 février (30 à 35 euros) et Michel Boujenah le 11 avril (35 euros). En vente sur le réseau habituel.

APRÈS L'ATTENTAT À « CHARLIE HEBDO »

La foule et le silence

1 200 personnes à Angoulême, 300 à Cognac : deux rassemblements étaient organisés hier soir



Le rassemblement angoumois, sous les fenêtres de l'Hôtel de Ville, drapeaux en berne. A. LACALO



À Cognac, des bougies pour dire son effroi. PHOTO SOPHIE CARBONNEL

Des mines graves, ici une pancarte de fortune au nom de Charlie Hebdo, là un étudiant qui brandit un ancien numéro de l'hebdomadaire. Sur la Une, ce titre : « L'amour plus fort que la haine ». Un titre et ce dessin représentant feu Charb et un musulman s'embrassant à pleine bouche. « Il y a un monde fou », tapote plus loin une dame sur son téléphone portable. Pas moins de 1 200 personnes, selon la police, ont rallié hier, vers 19 heures, le cortège qui a parcouru le plateau d'Angoulême, rendant hommage aux victimes de l'attentat à « Charlie Hebdo ». Un défilé en silence, sans prise de pa-

role, auquel s'était notamment joint Franck Bondoux, patron du festival de la BD. « Liberté d'expression », « valeurs fondamentales », « indignation », « révolte », autant de mots qui reviennent sur les lèvres des uns et des autres. « C'est le moment ou jamais de sortir dans la rue des valeurs acquises depuis 1789 », dit Kevin, 21 ans. « C'est inadmissible qu'on censure des caricatures », soupire Achille, 20 ans.

Mohammed, quinquagénaire de culture musulmane, est du rassemblement : « C'est horrible. Il ne faut pas baisser les bras, se laisser intimider. Ils ne gagneront jamais. Je suis persuadé que tous les musul-

« Il ne faut pas baisser les bras, se laisser intimider. Ils ne gagneront jamais »

mans ne se reconnaissent pas dans ces gens-là. La liberté, il faut la respecter. » Plus loin, Kader Bouazza, président du Conseil régional du culte musulman et conseiller municipal d'opposition n'en dit pas moins : « Je réagis en tant que citoyen français. C'est important de se rassembler. Il y a des morts, on a touché à un symbole

de la démocratie. Il faut une union forte pour ne pas laisser les gens nous imposer leur diktat au nom d'une idéologie. »

À Cognac

Un tout petit peu plus tard, vers 20 heures, un rassemblement spontané a lieu place François-1^{er} à Cognac. Des bougies, des petits panneaux « Je suis Charlie » et des mines renfrognées. Ils sont environ 300, dans le calme, le silence, à témoigner de leur effroi devant l'horrible attentat. Ils sont également là pour dire leur foi inébranlable dans les valeurs de la République laïque et la France des Lumières. Quels que soient

les engagements politiques, philosophiques et religieux. Sont notamment présents Michel Gourinchas (PS), le maire, Jonathan Munoz, secrétaire de la fédération départementale du PS, Noël Belliot (UMP), conseiller municipal d'opposition, Jean-Hubert Lelièvre (UMP), Brigitte Bonneau, militante du Parti de gauche, et Pierre-Yves Briand, maire de Châteaubernard.

Vers 20 h 30, une longue minute de silence est observée. Un papy, instituteur à la retraite, a sorti un drapeau tricolore. « Pour que ce symbole et la devise républicaine ne soient pas bafoués », dit-il.

D. Bozec et O. Sarazin

Écorénovations, comment les financer ?

AIDES FINANCIÈRES Des pistes pour réduire la facture des travaux de rénovation thermique



Dorénavant, il faut faire appel à des artisans labellisés RGE pour bénéficier du Cite ou de l'éco-PTZ. PHOTO DR

Vous vous lancez dans des travaux de rénovation thermique ? Voici les solutions pour financer les travaux. Vous pouvez tout d'abord solliciter le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), qui a remplacé le crédit d'impôt développement durable depuis le 1^{er} septembre dernier. Un peu plus généreux que son prédécesseur, le CITE permet de déduire de ses impôts 30 % des dépenses d'équipement et/ou de main-d'œuvre pour certains travaux (isolation de la toiture, raccordement à un réseau de chaleur, etc.) (1).

Désormais, un seul type de travaux suffit pour accéder au dispositif. Le montant des dépenses éligibles est plafonné à 8 000 euros pour une personne seule et à 16 000 euros pour un couple. Attention : il est désormais obligatoire de faire appel à des professionnels qualifiés « Reconnu Grenelle de l'environnement » (RGE) pour bénéficier du Cite.

Une autre possibilité consiste à souscrire un prêt à taux zéro écologique (éco-PTZ) auprès de votre banque. Accessible aux propriétaires occupants ou bailleurs, ce dispositif permet d'obtenir un prêt d'un montant maximal de 30 000 euros pour des travaux d'écorénovation (2). Là encore, il faut recourir à des entreprises labellisées RGE pour profiter de cette aide. L'éco-PTZ n'est pas cumulable avec le CITE, sauf pour les foyers dont les revenus n'excèdent pas

25 000 euros pour une personne seule et 35 000 euros pour un couple. Bon à savoir : il existe un éco-prêt réservé aux copropriétés. Le montant maximum est limité à 10 000 euros par logement.

Habitermieux

Autre piste : les aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et notamment celles proposées dans le cadre du programme Habitermieux, pour réaliser des travaux de rénovation thermique. Ce dispositif permet de bénéficier, sous condition, d'une aide de l'Anah qui peut représenter jusqu'à 50 % du montant total des travaux, d'une prime pouvant atteindre 2 000 euros et d'une aide complémentaire accordée par les collectivités territoriales (3).

Régions, Départements et communes peuvent éventuellement vous donner un coup de pouce financier : contactez-les. Et n'oubliez pas les certificats d'économie d'énergie (CEE) qui vous offrent la possibilité de réduire substantiellement la facture des travaux d'écorénovation (4).

Thierry Gironde

(1) Plus de précisions au 0810 140 240 ou www.renovation-info-service.gouv.fr

(2) www.ademe.fr

(3) www.anah.fr

(4) www.certificat-economies-energie.com